

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



En France, depuis des années, un policier se suicide quasiment chaque semaine.

Depuis 2010, le Ministère de l'Intérieur a élaboré un plan de prévention des troubles psychosociaux dans lequel il affirme associer les organisations syndicales.

La CFTC Police a bien pris acte de cette louable initiative et, par souci majeur d'une véritable efficacité en la matière, elle a décidé d'y apporter sa contribution active par la mise en place en son sein d'un comité d'alerte sur ces risques et notamment sur le harcèlement moral au travail.

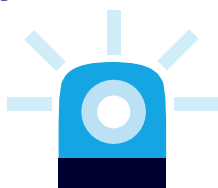
Sur ce point particulier, si la hiérarchie peut souvent être considérée comme l'élément déclencheur du mécanisme de perturbation psychologique, les exécutants des méthodes de harcèlement se trouvent plus précisément parmi l'échelon intermédiaire voire au niveau même de la base.

C'est ainsi que, pour des raisons diverses aussi insidieuses que perverses, on fait de vous une cible et, le troupeau n'ayant pas d'âme, vous dépareillez.

Dans ces conditions, seuls les êtres de caractère peuvent annihiler toute tentative de déstabilisation de la part des histrions de service, les plus faibles quant à eux subissent avec toutes les incidences que cela emporte.

Jusqu'au jour où, sans aucun artifice psychosociologique, la victime éliminera la cause avant d'en faire cesser les seuls effets.

N'hésitez pas à nous faire part de votre expérience et surtout à nous signaler de tels agissements que la loi française classe comme infractions délictueuses.



URGENCE : 06 .99. 85. 23 .72.

BN, le 04/05/2011.